

Services parlementaires

Parlamentsdienste

Etat : 17.01.2019

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
Téléphone +41 31 633 75 75
Télécopie +41 31 633 75 88
www.gr.be.ch/gr
gr-gc@be.ch

Patrick Trees
Ligne directe : +41 31 633 75 82
patrick.trees@parl.be.ch



Rapport d'activité 2018 des Services parlementaires

Table des matières

1	Services parlementaires	3
1.1	Priorités	3
1.2	Personnel et organisation	3
2	Service de conseil	4
3	Service des commissions.....	4
3.1	Commissions de surveillance	4
3.2	Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE)	4
3.3	Commissions spécialisées.....	5
3.3.1	Commission de la formation (CFor).....	5
3.3.2	Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc)	5
3.3.3	Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT)	5
3.3.4	Commission de la sécurité (CSéc)	6
4	Service juridique	6
5	Service de soutien logistique	6
6	Autres affaires	7
6.1	Elections des organes du Grand Conseil et élections de juges.....	7
6.2	Autres tâches	7

1 Services parlementaires

1.1 Priorités

L'année 2018 a été caractérisée par la fin de la législature 2014-2018, la préparation du changement de législature et le début, au 4 juin 2018, de la nouvelle.

Le changement de législature s'est accompagné d'un volume des affaires encore plus important que l'année précédente. D'importants projets de loi devaient encore être adoptés par le Grand Conseil sous la législature 2014-2018. C'est pourquoi la session de novembre 2017 a été prolongée de trois jours en janvier 2018 alors même qu'aucune session n'était initialement prévue en début d'année. La deuxième lecture de divers projets de loi a fortement pesé sur la session de mars, qui s'est étalée sur les huit jours complets. Le volume des affaires des sessions de juin et de novembre est également resté élevé. Seule la session de septembre, qui n'a duré que cinq jours, s'est révélée plus courte que d'ordinaire. Durant l'année sous revue, le Grand Conseil s'est ainsi réuni pendant 58 demi-journées de séances. La préparation des affaires en amont des sessions a également mobilisé les commissions et leurs secrétariats.

Après les élections de renouvellement du Grand Conseil du 25 mars 2018, il s'est agi de préparer avec les groupes et, durant la première semaine de session, d'organiser les élections pour les organes du Grand Conseil, ses commissions, présidences, etc. La constitution des commissions et la formation interne étaient centrales pour que le travail au sein des commissions puisse démarrer sans heurts aussitôt la session entamée.

Une séance d'information a cette fois encore été organisée pour les nouveaux membres du Grand Conseil, qui ont participé en nombre. A cette occasion, des conseils pratiques sur le fonctionnement du parlement, les droits et les obligations de ses membres, ainsi que les instruments parlementaires et les moyens techniques à disposition ont notamment été présentés.

1.2 Personnel et organisation

Les Services parlementaires s'articulent en quatre domaines : Service de conseil, Service des commissions, Service juridique et Service de soutien logistique. Les 16,5 équivalents plein temps sont répartis entre 24 personnes (16 femmes et huit hommes) : 16 d'entre elles travaillent à temps partiel (entre 25 et 80 pour cent), les huit autres entre 80 et 100 pour cent. Les Services parlementaires forment également des apprentis et apprenties, ainsi que des stagiaires provenant des hautes écoles spécialisées.

Conformément à ce qui avait été prévu, la nouvelle organisation du Service des procès-verbaux du Grand Conseil a débuté au 1^{er} janvier 2018. A cette date, l'équipe du Journal du Grand Conseil a rejoint le Service des procès-verbaux, des Services parlementaires. La fusion des deux équipes, et la flexibilité accrue que l'opération a apportée, étaient nécessaires pour faire face à l'importante charge de travail occasionnée par le nombre extraordinaire de séances de commissions et de sessions pleines, et combler les manques ou absences de personnel.

Un secrétariat de commission a vu l'un de ses membres démissionner. Une personne a été trouvée à temps pour lui succéder et ainsi garantir la poursuite sans interruption des activités du secrétariat. Une personne a pu être engagée à titre temporaire pour remplacer une collaboratrice en congé de maternité.

En outre, au cours de l'année sous revue, les Services parlementaires ont malheureusement fait face à la perte tragique d'une collaboratrice, ce qui a en particulier durement affecté l'équipe du Service de soutien logistique sur une longue période.

2 Service de conseil

Le Service de conseil est chargé de la préparation et du bon déroulement des sessions, de l'organisation des séances de la présidence et du Bureau et de leur bon déroulement ainsi que d'assister et de conseiller la présidence du Grand Conseil avant, pendant et après les sessions. Pour ce faire, il travaille en étroite collaboration avec l'Office du soutien au gouvernement et des droits politiques ainsi que l'Office du bilinguisme, de la législation et des ressources de la Chancellerie d'Etat. Les prestations du Guichet, l'interlocuteur central du Grand Conseil, regroupent, outre le secrétariat, la préparation des documents nécessaires aux décisions et des procès-verbaux des décisions du Grand Conseil, la saisie des interventions parlementaires et le contrôle des déclarations de planification adoptées, ainsi que la saisie et le tri des changements parmi les membres du Grand Conseil. Le Guichet assiste également la présidence du Grand Conseil dans l'organisation et la réalisation de diverses représentations et manifestations.

Cette année encore, les sessions ont demandé plus de travail que l'année précédente : sur la fin de la législature, le Conseil-exécutif a soumis au Grand Conseil un nombre important d'affaires à traiter, ce qui a fortement mobilisé le Service de conseil. Parallèlement à cela, il a fallu préparer et conduire le changement de législature, puis en juin 2018, se mettre au travail avec le Grand Conseil nouvellement élu, ce qui a là aussi fortement sollicité le Service de conseil. Le nombre très élevé d'interventions parlementaires déposées (290 au total) ont fait le reste.

3 Service des commissions

Le Service des commissions s'occupe des huit commissions spécialisées dans les domaines administratif, organisationnel et matériel ; il est responsable en particulier du bon déroulement des séances des commissions. Tant les secrétariats que les commissions elles-mêmes ont tiré de cette première législature avec des commissions spécialisées permanentes une vaste expérience de l'examen préliminaire des affaires. Après avoir atteint un pic à la fin de la législature précédente, la charge de travail des commissions a diminué au début de la nouvelle mais s'est ensuite stabilisée à un niveau exceptionnellement élevé.

Durant la législature précédente, les possibilités de participation et de coordination entre les commissions ont été activement mises à profit et ont généralement porté leurs fruits. Le corapport écrit est le format de collaboration le plus prisé : 17 ont été rédigés en 2018 (24 en 2017). Au cours de l'année sous revue, les commissions ont tenu onze séances (13 en 2017) auxquelles des sections de différentes commissions ont assisté. Quatre visites (8 en 2017) de délégation d'une commission invitée à la séance plénière d'une autre commission ont été réalisées. Les chiffres de 2018 sont proches de ceux de 2016. Marquée par le programme d'allégement 2018 et ses nombreux chantiers législatifs, 2017 avait été une année extraordinairement chargée.

3.1 Commissions de surveillance

Chaque commission de surveillance a son propre rapport d'activité, qu'elle soumet au Grand Conseil pour prise de connaissance à la session d'été 2019.

3.2 Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE)

La Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE) a tenu onze séances plénières, au cours desquelles elle a examiné un acte législatif, trois rapports et une demande de crédit à l'intention du Grand Conseil. Les travaux relatifs à la révision partielle de la

loi sur les droits politiques (LDP) ont constitué une priorité. La commission a par ailleurs pris position sur l'initiative parlementaire « In dubio pro populo : les projets populaires priment les projets alternatifs du Grand Conseil », à laquelle le Grand Conseil a accordé son soutien provisoire. La commission a par ailleurs rédigé quatre messages en vue des votations du 25 novembre 2018 et du 10 février 2019, qu'elle a adoptés en deux séances publiques. La CIRE a en outre accompagné l'élaboration d'un nouveau règlement de la conférence législative intercantonale (CLI). Après huit ans sous la houlette du canton de Berne, à l'automne la CLI a été accueillie par le canton de Zurich. Enfin, la CIRE a pris connaissance de neuf traités intercantonaux relevant de la compétence exclusive du Conseil-exécutif dans le cadre de l'exercice de la haute surveillance (art. 39 al. 6 lit. d RGC).

3.3 Commissions spécialisées

3.3.1 Commission de la formation (CFor)

Jusqu'à la fin de la législature, la Commission de la formation (CFor) s'est concentrée sur la « Stratégie culturelle 2018 » et le rapport « Pédagogie spécialisée ». A l'intention du Grand Conseil, elle a par ailleurs préavisé les modifications de la loi sur l'école obligatoire (LEO), les crédits pour la fondation bernoise de design et l'école suisse de Bogota ainsi que les comptes annuels du Fonds d'encouragement des activités culturelles. Dans une section commune avec la Commission de la sécurité (Cséc), la CFor s'est également consacrée à la stratégie sportive du canton. Au total, la CFor a tenu cinq séances avant le passage à la nouvelle législature.

Au cours des cinq séances du second semestre, la commission nouvellement constituée a ensuite préavisé les rapports de gestion et comptes rendus des différentes hautes écoles spécialisées bernoises (Université, Haute école pédagogique, Haute école spécialisée bernoise), des hautes écoles intercantionales (Haute Ecole Spécialisée de la Suisse romande, HES-SO, et Haute Ecole Arc Berne-Jura-Neuchâtel) et de la Convention scolaire romande.

3.3.2 Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc)

La Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc) a consacré en tout 16 séances plénières à l'examen, à l'intention du Grand Conseil, de deux actes législatifs, trois rapports, deux affaires de crédit et un projet populaire. Le travail de la commission a été dominé par l'examen préliminaire de la révision partielle de la loi sur l'aide sociale en vue de la seconde lecture ainsi que l'arrêté du Conseil-exécutif relatif au projet populaire « Pour une aide sociale efficace ! », qui avait été présenté en opposition à la révision partielle de la loi sur l'aide sociale. La CSoc s'est en outre penchée sur l'évaluation de la protection de l'enfant et de l'adulte et s'est occupée des bases juridiques cantonales nécessaires à l'exécution de la nouvelle législation fédérale sur l'enregistrement des maladies oncologiques. Concernant le financement initial du projet d'introduction du dossier électronique du patient, la commission s'est par ailleurs informée sur la participation cantonale à la société axvana AG, qui déploiera et exploitera le dossier électronique du patient dans le canton de Berne pour 2020. Enfin, comme les années précédentes, la CSoc a été informée de l'avancée des travaux de mise en œuvre du plan stratégique en faveur des personnes en situation de handicap.

3.3.3 Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT)

La Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT) a consacré quatorze séances en tout à l'examen de deux actes législatifs (2^{nde} lecture de la loi cantonale sur l'énergie, LCEn, et loi cantonale sur la protection des eaux, LCPE), de 22 affaires de crédit (concernant notamment le concours d'architecture en vue de la construction d'un nouveau centre de recherche et de formation de l'Université sur le site de l'Hôpital de l'Île et pour le déménagement de trois instituts de la Faculté de médecine dans le nouveau centre de compétences en médecine translationnelle), du rapport sur l'aménagement du territoire 2018 et de trois affaires portant

sur le développement de la force hydraulique (conventions d'amortissement avec les Forces motrices de l'Oberhasli et octroi de la concession de force hydraulique à Sousbach, dans la commune de Lauterbrunnen).

Pour préparer ces différentes affaires, la CIAT a effectué dix visites sur place et a conduit plusieurs entretiens préparatoires avec la Direction en charge du dossier.

3.3.4 Commission de la sécurité (CSéc)

Lors du premier semestre, qui était aussi le dernier de la législature 2014-2018, la Commission de la sécurité (CSéc) s'est réunie neuf fois au total. Durant ces séances, elle a préavisé, à l'intention du Grand Conseil, la loi sur la police (LPol) en vue de sa seconde lecture et la loi sur les prestations des entreprises de sécurité privées (SPESP). La stratégie sportive du canton a en outre fait l'objet d'intenses débats, en collaboration avec la Commission de formation (CFor). En plus des comptes annuels du Fonds du sport et du Fonds de loterie, la CSéc a également préparé les crédits pour l'acquisition de nouveaux canons à eau, l'hébergement des requérantes et requérants mineurs non accompagnés ainsi que l'entretien du réseau radio de sécurité Polycor. En juin, la CSéc nouvellement constituée a entamé la nouvelle législature sous une nouvelle présidence. Durant six séances, elle s'est initiée à son domaine et a préavisé, à l'intention du Grand Conseil, la loi sur le repos pendant les jours fériés officiels et l'affaire Fonds de loterie : subventions périodiques pour la maintenance des monuments historiques et subventions uniques pour leur remise en état. Elle s'est également consacrée aux modifications dans le domaine de la loi sur les jeux d'argent, en particulier aux travaux préparatoires visant à adapter le concordat intercantonal sur les jeux d'argent.

4 Service juridique

Dans l'année écoulée, le Service juridique s'est consacré principalement à la rédaction d'avis juridiques pour les organes du Grand Conseil (notamment sur des questions de haute surveillance et de procédure, ainsi que sur les règlements de la commission). Le Service juridique a en particulier apporté son soutien à la Commission de gestion concernant deux demandes de consultation des dossiers, et à la Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE) pour ce qui est des messages en vue des votations populaires (procédures de recours y compris), de l'examen de la loi sur les droits politiques et du traitement de l'initiative parlementaire 285-2017 (« In dubio pro populo : les projets populaires priment les projets alternatifs du Grand Conseil »). Le Service juridique a également apporté son soutien au Bureau du Grand Conseil dans ses réponses à différentes interventions parlementaires et dans la mise à jour de la directive sur le fonctionnement du Grand Conseil et a conseillé par ailleurs la présidence, les organes du Grand Conseil et ses membres notamment sur les questions de droit et de procédure.

5 Service de soutien logistique

Le Service de soutien logistique assure les prestations générales – comme la planification de la rédaction des procès-verbaux, l'assurance-qualité des procès-verbaux, la préparation et le suivi des séances des commissions et les envois – et est responsable de la gestion des processus. Il est également chargé de s'assurer de la disponibilité du système de gestion électronique des affaires et des séances et de l'application destinée aux membres du Grand Conseil, ainsi que d'exploiter et de développer ces systèmes. Cela inclut aussi l'assistance technique aux membres du Grand Conseil.

La prolongation de la session de novembre 2017, l'ajout de celle de janvier et la cadence extraordinairement élevée des séances a demandé au Service des procès-verbaux des efforts très importants et une grande flexibilité. L'intégration du Journal du Grand Conseil, la réorganisation de la rédaction des procès-verbaux, différents départs et arrivées au sein du personnel ainsi que le décès soudain d'un membre de l'équipe l'ont également mis à dure épreuve.

Le changement de législature était un défi de taille, tant d'un point de vue technique qu'en raison des délais extrêmement serrés. Grâce à la bonne préparation en amont, tous les changements critiques ont pu intervenir sans délais, ce qui a permis aux membres du Grand Conseil et des commissions d'accéder très rapidement à leurs documents.

Des améliorations ont été apportées au système de gestion des affaires (GEVER) et à la gestion électronique des séances (extranet du Grand Conseil), les rendant plus efficaces. L'application « CMI Sitzungen 2 » a quant à elle été lancée avec succès au début de la nouvelle législature, ce qui a nettement relevé le nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs de l'extranet du Grand Conseil.

Pour la première fois, le Service de soutien logistique s'est chargé de l'organisation et de la réalisation de visites. Celle du Bureau du Grand Conseil au parlement de Saxe, à Dresde, a été un grand moment.

6 Autres affaires

6.1 Elections des organes du Grand Conseil et élections de juges

Les Services parlementaires ont une nouvelle fois préparé l'élection des organes du Grand Conseil, notamment celle des présidences et des commissions lors de la session de juin, différentes élections complémentaires au sein des commissions permanentes ainsi que les élections complémentaires des membres des autorités judiciaires, et offert un soutien administratif aux scrutatrices et scrutateurs.

6.2 Autres tâches

Les Services parlementaires ont organisé différentes manifestations ou visites pour le Grand Conseil et la présidence, et reçu des délégations suisses et étrangères. La CLI, placée sous la présidence du canton de Berne, a conduit, en collaboration avec la Conférence des secrétaires des parlements, une plateforme d'échange pour les membres des parlements cantonaux autour de la haute surveillance et de la surveillance financière ainsi que des questions en lien avec l'intégration européenne. La manifestation a attiré un grand nombre de participantes et participants (plus de 120 personnes). En outre, les Services parlementaires ont soutenu les travaux de recherche du Grand Conseil dans le domaine de l'Open government / Big Data (gouvernement ouvert / mégadonnées) ou du système de commissions. Durant les sessions, des classes d'école ainsi que des groupes de citoyennes et citoyens intéressés ont été reçus et un échange avec des membres du Grand Conseil a été organisé.